

Département de HAUTE-SAVOIE
Arrondissement de BONNEVILLE
Canton de CHAMONIX
Commune de
VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
votants	8
procuration	0

L'an deux mil vingt-deux le 10 novembre à 20h00, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 3 novembre 2022

Objet
N° 22/ 05/01
INDEMNITES DES TROIS ADJOINTS MUNICIPAUX

Présents Monsieur Jean-François DESHAYES , Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Rachel ROUSSET,

Absents excusés Madame Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Madame Maryvonne ALVARD

Le Conseil Municipal,
Considérant que la commune compte moins de 500 habitants,
Après en avoir délibéré,

Décide d'accepter à l'unanimité la modification de deux adjoints à trois adjoints.

Pour rappel, par délibération n°20/03/03 du 28 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes a été revalorisé pour 3 strates et est fixé aux taux suivants :

Taux en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique :

- Désormais pour les trois adjoints taux maximum de 9.90% de l'indice brut 1027.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE
Monsieur le Trésorier de SALLANCHES

Délibération exécutoire le

Affichage sur le site de la mairie de Vallorcine

Du au

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

La Secrétaire de séance

Pour copie conforme

Le Maire

